

Groupe

Nom :

Prénom :

A. Vrai - faux - expliquez

1. Deux entreprises A et B opèrent sur un marché en pure concurrence. Leurs courbes de coût marginal sont identiques quelle que soit la quantité produite, mais le coût moyen de A est plus élevé que le coût moyen de B. Alors, le profit de A est inférieur au profit de B car la quantité offerte par A est inférieure à la quantité offerte par B.

Faux. Les deux entreprises produisent la même quantité puisqu'elles ont les mêmes courbes de coût marginal. Les différences dans les profits sont dues à des différences dans les coûts moyens à cause de coûts fixes plus importants pour l'entreprise A.

2. Sur un marché en pure concurrence avec des entreprises ayant des courbes de coût identiques, si l'Etat introduit une taxe unitaire de 1 euro, le prix de marché augmentera de moins de 1 euro dans le court terme mais augmentera, dans certains cas, de 1 euro dans le long terme.

Vrai : les seuls cas où le prix augmente de 1€ à la suite de l'instauration d'une taxe unitaire de 1€ sont celui d'une demande inélastique ou celui de courbes d'offre infiniment élastiques. En revanche, dans le LT le prix va augmenter d'un euro. En effet, avec un marché à l'équilibre de long terme avant la taxe (c'est-à-dire où le profit est égal à zéro) et une demande qui n'est pas parfaitement inélastique, l'introduction d'une taxe conduit à une augmentation du prix de moins de 1 euro dans le CT, et les entreprises font donc un profit négatif. Dans le long terme, il y a donc sortie d'entreprises jusqu'à ce que le prix augmente d'exactly 1 euro et que le profit soit à nouveau exactement nul dans la branche.

3. Le monopole simple est inefficace parce que :
 - a. il conduit les acheteurs à payer un prix trop élevé ;
 - b. il empêche la réalisation d'autres ventes et d'autres achats.

Le monopole n'est pas inefficace parce qu'il conduit les acheteurs à payer un prix trop élevé, mais parce qu'il empêche la réalisation d'autres ventes et d'autres achats. C'est en effet le manque de ventes et d'achats qui entraîne une perte sèche qu'il est impossible de récupérer.

B. 100 entreprises produisent des tricycles sur un marché concurrentiel. Chaque tricycle a un coût unitaire de 50 euros. Tous les tricycles sont semblables.

1. Quel sera le prix du tricycle à l'équilibre de longue période, la branche étant considérée comme à coûts constants ?

Comme le coût moyen (unitaire) est constant, il est égal au coût marginal. Le prix sera à l'équilibre de longue période, quand aucune firme ne sera plus incitée à rentrer sur le marché, égal à 50 euros.

La demande de ces tricycles est donnée par :

Prix	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Quantités vendues en centaines par an	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10

2. Combien de tricycles seront produits par chaque entreprise ?

Pour 50 euros, la demande de marché est de 2000 unités par an. Chaque entreprise en produira donc 20 par an.

3. Vérifier que la demande ci dessus peut être résumée par la fonction :

$$P = -5Q + 150$$

Où P est le prix d'un tricycle et Q la quantité maximale de tricycles qu'il est possible de vendre par an à ce prix sur le marché considéré.

Pour $Q=10$ on a $P=100$ et pour $Q= 12$ on a $P=90$. La fonction est bien la demande inverse de tricycles sur ce marché.

4. Un capitaliste rachète toutes les petites entreprises et devient monopoleur sur ce marché : quel prix va-t-il décider de pratiquer ?

La recette marginale à laquelle il est confronté est donnée par : $R_m=150-10Q$. En égalant au $C_m=50$, il voudra vendre $Q=10$ centaines d'unités par an au prix de 100 euros pièce.

5. Donnez une mesure de la perte que subissent les consommateurs de son fait.

La perte subie par les consommateurs est égale à la différence entre le surplus en concurrence et le surplus en monopole : $(150-50)*20/2 - (150-100)*10/2=750$ centaines.

C. Je viens d'aller chez mon garagiste pour changer les deux pneus avant de ma voiture. Il m'a proposé de changer les quatre pneus en n'en payant que trois. Comment analysez-vous cette proposition ?

Il s'agit d'une pratique de discrimination par les prix du second degré, qui consiste à faire payer des prix différents pour des quantités de bien vendues différentes.

D. Une taxe unitaire spécifique est destinée à financer le recyclage de certains produits technologiques vendus sur des marchés concurrentiels. Qui va en payer la majeure partie, les producteurs ou les consommateurs ?

Tout dépend des élasticités respectives de l'offre et de la demande de ces produits. Plus la demande est inélastique plus ce sont les consommateurs qui payent alors que c'est le contraire pour l'offre.

Barème : A 1. : 3 points ; 2 : 3 points ; 3 : 2 points. B : 7 points. C : 3 points. D : 3 points